

5^{ème} édition du Concours des « Talents des fruits et légumes » Révélation des lauréats Régionaux !

Après délibération du Jury composé de professionnels de la filière, la 5^{ème} édition du concours « Les Talents des fruits et légumes » a désigné ses lauréats Régionaux. Pour cette nouvelle édition, le concours a enregistré un nombre record de participants, avec 152 candidats sur tout le territoire. Parmi eux, 23 candidats répartis sur 5 catégories et 5 régions sont donc désormais en lice pour la finale nationale ! Ce concours, organisé par Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, avec l'appui du CTIFL, le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes, est destiné à promouvoir l'expertise et les compétences des professionnels de la filière pour fournir des fruits et légumes de qualité.

Les **23 lauréats Régionaux** ont concouru dans l'une des **5 catégories suivantes** : Hypermarché, Supermarché, Primeurs en magasin, Primeurs sur marché et Commerce de proximité.

Le Jury, composé de professionnels de la filière fruits et légumes, a ainsi pu apprécier l'investissement, le savoir-faire et la créativité de plus de 150 participants tout au long de ce concours, et a désigné 1 lauréat de chaque catégorie dans 5 grands secteurs du territoire : [l'Ile-de-France](#), [le Nord-Est](#), [le Nord-Ouest](#), [le Sud-Est](#) et [le Sud-Ouest](#).

[CLIQUEZ ICI](#)

[POUR CONNAITRE LE NOM DES LAUREATS
REGIONAUX](#)

- Photos disponibles sur demande -



Critères de sélection

Les participants étaient jugés sur leur créativité, sur ce qui les rend uniques, leur professionnalisme, mais aussi sur leurs méthodes de travail qui doivent être consciencieuses et méticuleuses. L'œil du Jury prêtait une attention particulière à l'assortiment des fruits et légumes de saison et leur mise en valeur, tout en prenant soin du maintien de la qualité et de la fraîcheur des produits.

Récompenses

Les lauréats Régionaux seront notamment récompensés par une valorisation de leur commerce dans la presse quotidienne de leur région le 18 décembre prochain. Ils recevront également un kit de PLV ainsi qu'un kit digital afin de mettre en avant leur titre dans le magasin et sur leur écosystème digital.

Les lauréats Nationaux

Tous les Lauréats Régionaux sont invités au Salon international de l'Agriculture qui se déroulera du 26 février au 6 mars à l'occasion d'une cérémonie de remise de prix nationaux (plus de précision à venir).

Le concours « Les Talents des F&L » en chiffres

152 participants, soit une évolution de **24%** par rapport à l'édition 2020

Répartition des candidats par région, toute catégorie confondue pour cette édition* :

**le nombre total ci-dessous correspond aux candidats évalués en point de vente après les désistements*

- ✓ **15** pour le secteur Ile-de-France
- ✓ **30** pour le secteur Nord-Est
- ✓ **26** pour le secteur Nord-Ouest
- ✓ **37** pour le secteur Sud-Est
- ✓ **33** pour le secteur Sud-Ouest

Répartition des candidats par catégorie, toute région confondue pour cette édition* :

**le nombre total ci-dessous correspond aux candidats évalués en point de vente après les désistements*

- ✓ Hyper : **44**
- ✓ Super : **66**
- ✓ Proxi : **6**
- ✓ Primeurs en magasin : **19**
- ✓ Primeurs marché : **6**

Pour toute demande d'informations : talentsfl@interfel.com



Pour partager votre expérience du concours sur Twitter : [#TalentsFL](https://twitter.com/TalentsFL)

Contact presse

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08 v.genest@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, rassemble l'ensemble des produits issus de la filière des fruits et légumes frais. Tous les stades représentant les métiers de la filière sont représentés : production, coopération, expédition, importation, introduction, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés) et restauration collective. Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com